Bonjour Monsieur le Juge,

Je me permets de vous écrire pour vous présenter ma situation. Je m'appelle Inès Houmba et je suis la maman de Oscar Houmba qui a été placé le 19 août 2020 au centre Les moutchachous à Haubourdin.

Nous sommes belges et ça ne fait que un an que nous sommes venus en France parce que je pensais trouver une meilleure prise en charge pour la scolarité de mon fils. Officiellement, nous sommes arrivés à Lille vers fin juin 2019, mais malheureusement pour moi j'ai rencontré beaucoup de soucis administratifs parce que les assistantes sociales qui ne voulaient réellement m'aider dans mes démarches.

J'ai toujours vécu à Anvers en Belgique depuis que suis en Europe il y'a de cela 17 ans déjà. Je n'avais jamais déménagé auparavant dans aucune autre ville ou pays.

Anvers est une ville Néerlandophone et moi je suis bilingue mais Oscar a eu beaucoup de difficultés avec sa scolarité dans le secteur flamand puisqu'il ne parlait pas encore et son diagnostic de l'autisme en Belgique a été découvert un peu tard.

Depuis sa naissance, Oscar avait déjà une santé fragile et ce, jusqu'à plus ou moins ses 5 ans. Et cela n'a pas du tout été facile parce que le petit et moi on devait beaucoup être hospitalisés.

Je suis venue en France à Lille pour permettre à Oscar d'avoir une scolarité normal et avoir une AVS par ce que j ai fait des démarches pour des écoles spécialisées à Anvers et je n avais pas eus la possibilité de le faire. L' assistant social du CMP de Lille Montebello n'avait jamais introduit la demande à la MDPH. Or en septembre il y'avait une réunion à l école et la référente de la MDPH lui avait confié cette démarche là. En décembre, j'appelle la MDPH et ils me confirment à deux reprises qu'il y avait encore aucune demande faite au nom de mon fils et l'assistant me donne aucune preuve de l'envoi. Mais entre-temps mon fils prenait du retard et moi ma santé s'était encore de plus belle fragilisée au point que j'ai même été hospitalisée.

À Lille je ne connaissais encore personne pour m'aider avec l enfant et il m'avait été conseillé par des infirmières de chercher de l'aide chez des gens que je connais et faire une pause le temps que je retrouve un peu mes forces. Vers fin décembre, mon ex-copain me propose de venir chez lui à Tours et arrivé là-bas j'ai tout fais pour que Oscar reprenne sa

scolarité et ses soins CMP ainsi que les séances de psychomotricité qui étaient subventionnés par la réussite éducative de Tours.

Alors qu' à Lille, il avait commencé la psychomotricité au CMP de Lille et il n'avait reçu que 3 séances et pour le reste des soins il était sur une liste d'attente. Puis il y'a eu l'arrivée du Covid 19 avec le confinement qui a commencé en mars. Oscar n'a pas pu être scolarisé comme tous les enfants. A cause du confinement je ne pouvais plus revenir à mon domicile à Lille. Mon ex copain a commencé à me maltraiter physiquement, psychologiquement et à abuser de moi matériellement. Il me mettait souvent dehors et j'ai dû dormir à plusieurs reprises avec le petit, logés par le 115, c était pour lui une façon de me faire du chantage afin que je me maris le plus vite possible avec lui et lui fasse un enfant afin que il obtienne la nationalité Belge

L'assistante sociale de Tours me conseillait qu'une fois le déconfinement fait, il serait plus sécurisant pour nous de revenir sur Lille, parce que j'y avais encore gardé mon logement. Alors, j'ai inscris Oscar à l école à Lille et j ai repris contact avec le CMP ainsi que la réussite éducative de Lille afin d'inscrire Oscar sur des listes d'attentes des IME dans les environs de Lille.

Début juin, j'étais revenue à Lille et un jour vers fin juin je reçois un appel de la CRIP de Lille me demandant de passer à l'UTPAS de Villeneuve d'Ascq et je suis allée avec Oscar. Elles me posaient des questions très personnelles sans pourtant m'expliqué le but de toutes ces questions. Oscar a certes des difficultés, mais les descriptions de lui dans le jugement sont très exagérées. Il est autiste et il a de l'hyper-activité mais c'est un enfant très gentil avec qui j'ai de très bons rapports. Et ça ne fait qu'1 an que Oscar a parlé et donc il s'auto-stimule en parlant tout seul et surtout que la conversation avec la CRIP n'était pas agréable. Oscar pouvait tout entendre c'est pour cela qu'il s'énervait.

Je n'ai rien compris après qu'ils puissent enfin avoir une ordonnance de placement pour mon fils alors qu'il n'y a jamais eu d'enquête. Aucune assistante sociale de Tours comme de Lille ne sont jamais venues chez moi à mon domicile. J'ai toujours été ouverte à toute forme d'aide qu'on pouvait me proposer mais personnes n'a pu m'aider à Lille. Et c'est à Tours finalement qu'on a réussi à avoir une notification de la MDPH dont j'attendais la réponse afin de voir si Oscar allait dans un IME ou allait continuer une école normal avec une avs. J'ai su pour l'ordonnance que le vendredi 1 juillet pour le Tribunal qui était le 4 août et donc j ai dû chercher un avocat d'urgence pour me défendre, mais l'avocat est arrivé à 11h 22 alors que l'audience était à 11h30. Il n'a même pas pris la peine de bien étudier ma situation et en plus je lui ai donné toutes mes preuves qu'il n'avait jamais donné au juge.

Au final, j'ai dû payer un avocat qui n'a même pas pu me défendre parce que j'ai dû le faire toute seule.

Oscar et moi, nous venons de très loin. J'ai toujours été présente dans la vie de mon fils même lorsque ça n'a pas été facile mais je n'ai jamais baissé les bras pour lui. Mon parcours

en France n'était pas en vain parce que je voulais donner une meilleure scolarité à mon fils et aujourd'hui je suis très contente des progrès qu'il a fait parce qu'aujourd'hui il sait parler, lire et un peu écrire.

Pendant le confinement, c'est moi qui le suivait à la maison avec l aide de la réussite éducative. Je suis une femme qui n'a pas eu la vie facile mais je suis une bonne mère pour mes enfants. Je suis apte à m'occuper d'eux. Pour rien au monde je ne maltraiterai mes enfants. Tout le monde autour de moi est très choqué par ce qu'ils ont vu et tout ce que j'ai fais et prend comme risque pour le bien-être d'Oscar.

J'ai 2 enfants: Arthur a 12 ans et il vit à Anvers chez son père avec qui j'ai de très bon rapports, puis il y a Oscar et tous les trois nous avons une relations très fusionnelle. J' aime mes enfants plus que tout au monde

Aujourd'hui, on a placé mon fils dans un centre là où je n'ai pas accès et je ne sais pas voir dans quelle condition l'enfant vit et tout cela sans des enquêtes réels, aucun agent n 'est venu chez moi pour inspecter. Je ne peux voir mon fils que 1 seule fois par semaine et que pour 2h comme si j'étais une criminelle. Il y à son grand frère qui il voit régulièrement mais depuis que il est placé il ne se voit plus. Le lien famillial est rompu et J ai peur que ça ne traumatise encore mon fils de plus belle. La loi sur les conditions du placement de mon fils n est pas respecté car même lorsqu un enfant est placé il doit continué a garder un lien avec sa famill. Il reclame le domicile familial et son frère Je n'ai pas aimé voir mon enfant dans l'état dans lequel il était lors de ma dernière visite. .

Le jour même où le petit a été placé, dans mon ancien quartier à Lille ma voiture a été cassée et mes affaires ont été volées d'une valeur d'au moins 2000€.

Pour ma sécurité je suis retournée en Belgique et j'aimerai bien que mon fils puisse revenir sur le territoire Belge puisque toute sa famille est en Belgique. Ici, il peut aller dans une école spécialisée mais il faut qu'on lui fasse passer des tests pour réévaluer son niveau parce que l'attestation de son handicap date de deux ans. Au jour d'aujourd'hui, Oscar n'est pas scolarisé et il est dans un centre qui n'est pas adapté à son handicap. Il a beaucoup maigri et ça risque de le traumatiser. Aussi le fait que du jour au lendemain on l'arrache de sa mère alors qu'il a toujours dépendant de moi.

Est-ce que ça été un crime de nous protéger des agressions que je subissais de mon ex-copain à Tours ? Par ce que l'on me reproche d'avoir quitter Tours et c est pour cela que on parle d'instabilité géographique.

Est-ce que les difficultés que j'ai rencontré en France ne sont pas purement d'ordre administratives ? Parce que je ne trouvais pas d'aides adéquates pour m'orienter et cela avait beaucoup fragilisé ma santé.

S'il vous plaît Monsieur le juge, je vous prie de re-évaluer mon dossier et de me permettre de ramener Oscar en Belgique afin qu'il soit avec sa famille, je vous en supplie.

Monsieur le juge, en espérant une suite favorable à mon courrier, je vous prie de recevoir mes salutations les plus respectueuses.

Inès Houmba

Maman désemparée